



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)
Contracting and Materiel Services
3427 Faithfull Avenue
Saskatoon SK S7K 8H6

Attention :
Amanda McCaig

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Contracting and Materiel Services
3427 Faithfull Avenue
Saskatoon SK S7K 8H6

Title — Sujet: Fire Systems Inspection/ Inspection des systèmes d'alarme incendie	
Solicitation No. — No. de l'invitation 53700-19-3043405	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 003	Date: February 20th, 2019
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG 53700-19-3043405	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 14 :00 CST on / le : March 4th, 2019	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___ Bowden Institution, Bowden, AB	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Amanda McCaig 501Contracts@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 306-659-9258	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Bowden Institution, Innisfail, Alberta	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 003 is issued to

1. Respond to questions 2 through 3 received during the solicitation period;
 2. Amend the Annex A Statement of Work 3.0 Tasks (Sprinkler Systems section only); task was added.
-

1. Questions and Answers 2 through 3:

Question 2: There are around 34 hydrants on-site and they were not mentioned in the tender. Should we include this in our pricing?

Answer 2: Fire Hydrants are flushed and serviced by institutional staff, and they will not be part of this contract.

Question 3: There is a fire pump on-site which feeds the sprinkler systems and we are wondering if this is a part of the scope as well?

Answer 3: The Annex A, Statement of work (Sprinkler Systems section only) has been amended to now include the annual testing of the diesel and the electrical fire pumps at the potable water plant.

2. Amend the Annex A Statement of Work 3.0 Tasks (Sprinkler Systems section only); task was added.

Delete: **Annex A Statement of Work 3.0 Tasks (Sprinkler Systems section only)** in its entirety; and

Insert: The following, new **Annex A Statement of Work 3.0 Tasks (Sprinkler Systems section only):**

Sprinkler Systems – Refer to Table A in Annex B – Proposed Basis of Payment

The National Fire Code of Canada 2005 states in section 6.4.1.1 requires that Sprinkler Systems, and associated Standpipe and Hose Systems be inspected, tested, and maintained in accordance with applicable requirements of NFPA 25.

Sprinkler System Inspection does not need to be performed and scheduled during the fire alarm test and certification. This test can be performed during the fiscal year. Date and times can be arranged between the Contractor and Project Authority

All identified inspections must be completed between **September 4th and December 14th of contract year.**

The Contractor must provide all labour, materials and equipment to complete the following:

The complete test and inspection of the sprinkler system must include the following:

- a) Inspection and test all water flow alarm devices.
- b) Inspect and test all tamper/supervisory devices
- c) Inspect and test dry pipe system
- d) Perform main drain test
- e) Inspect system gauges



- f) Inspect fire department connection to ensure good working condition.
- g) Operate control valves through full range
- h) Conduct sprinkler system alarm test using the hydraulically most remote test valve.
- i) Visual inspection of sprinkler piping, fittings and sprinkler heads
- j) **Conduct the annual flow test of the diesel and the electrical fire pumps at the potable water plant.**
- k) Inspect and test electric alarms and supervisory alarms. Institution staff will clear computer notifications as required during the inspection process.
- l) Tag any defective sprinkler devices with a tag indicating defectiveness, and provide written report of all identified deficiencies.
- m) Backflow Preventers inspection on all 46 locations within the institution.
- n) Provide yearly inspection report and certification.
- o) Estimated level of effort for the sprinkler system: The inspections are estimated to require approximately 80 hours of effort required (1 technician at 8 hours a day for 10 days). Any labour that may be required to complete required repairs or correct identified deficiencies would be in addition to this estimate.
- p) Kitchen hood inspections must be completed as per NFPA96. The equipment is as follows: 5 Hoods in Minimum Security Unit (MSU), 1 Annex PFV, and 2 Large hood in Main Institution Kitchen & Cook Chill Building. Check all fusible links, cartridges, seals and nozzles, and communication system.

Each MSU has the following :

- 1 – 1.25 gallon range guard tank
- 1 – 360 degree fusible link
- 1 – co2 cartridge
- 1 – nozzle seal
- 1 – s-hook

Kitchen:

- 3 – 6 gallon range guard tanks
- 7 - 360 degree fusible links
- 8 - co2 cartridges
- 8 - nozzle seals
- 1 – S- hook

Cook/Chill Building

- 2 – 3 gallon range guard tank
- 4 – 450 degree fusible link
- 1 – nozzle seal
- 1 – s-hook



One PFV has the following :

- 1 – 1.25 gallon range guard tank
- 1 – 450 degree fusible link
- 1 – co2 cartridge
- 1 – nozzle seal
- 1 – s-hook

- q) Any quarterly and semi-annual NFPA 25 requirements that are not already included in the annual inspection must be tested/inspected concurrent with the annual inspection. No extra visits to the site for quarterly or semi-annual inspections are included with this contract.
- r) The Contractor must update the equipment list with the current equipment when completing the inspection report.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



La modification 003 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions questions 2 et 3 reçues au cours de la période de sollicitation;
2. Modifier les tâches (section des systèmes de gicleurs) de l'annexe A sur l'énoncé des travaux 3.0 seulement; une tâche a été ajoutée.

1. Questions et réponses 2 à 3:

Question 2: Il y a environ 34 bornes d'incendie sur le site et elles n'ont pas été mentionnées dans la soumission. Devons-nous l'inclure dans notre prix?

Réponse 2: Les bornes d'incendie sont purgées et entretenues par le personnel de l'établissement et ne seront pas incluses dans ce contrat.

Question 3 : Il y a une pompe à incendie sur le site qui alimente les systèmes de gicleurs et nous nous demandons si elle fait également partie de la portée des travaux.

Réponse 3 : L'annexe A, Énoncé des travaux (section des systèmes de gicleurs seulement) a été modifiée pour prendre désormais en compte la mise à l'essai annuelle des pompes d'incendie électriques et au diesel à l'installation d'eau potable.

2. Modifier les tâches (section des systèmes de gicleurs) de l'annexe A sur l'énoncé des travaux 3.0 seulement; une tâche a été ajoutée:

Supprimer: (section des systèmes de gicleurs) de l'annexe A sur l'énoncé des travaux 3.0 seulement;

Insérer: Le nouvel article (section des systèmes de gicleurs) de l'annexe A sur l'énoncé des travaux 3.0 seulement;

Systèmes de gicleurs – Consulter le tableau A de l'annexe B – Proposition de modalités de paiement

L'article 6.4.1.1 du Code national de prévention des incendies du Canada 2005 prévoit que les systèmes de gicleurs ainsi que le réseau de canalisations et de robinets d'incendie armés connexes soient inspectés, vérifiés et entretenus conformément aux exigences applicables de la NFPA 25.

Il n'est pas nécessaire que l'inspection des systèmes de gicleurs soit prévue et effectuée au cours de la vérification et de la certification du système d'alarme incendie. Cette vérification peut se faire au cours de l'exercice financier. Les dates et les heures peuvent être définies entre l'entrepreneur et le chargé de projet.

Toutes les inspections à réaliser doivent être effectuées entre le **4 septembre et le 14 décembre de l'année contractuelle.**

L'entrepreneur doit fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, du matériel et de l'équipement afin d'effectuer les tâches suivantes :

La vérification et l'inspection complètes du système de gicleurs doivent comprendre les tâches suivantes :

- a) Inspection et vérification de toutes les alarmes de débit d'eau.



- b) Inspection et vérification de tous les dispositifs antisabotage et de surveillance.
- c) Inspection et vérification du système sous air.
- d) Vérification du collecteur principal.
- e) Inspection des jauges du système.
- f) Inspection du raccordement du service d'incendie pour s'assurer de son bon fonctionnement.
- g) Fonctionnement complet des vannes de commande.
- h) Vérification de l'alarme du système de gicleurs au moyen du robinet d'essai hydraulique le plus éloigné.
- i) Inspection visuelle du réseau de distribution et des raccords des extincteurs et des têtes d'extincteurs.
- j) Mener le test hydraulique annuel des pompes d'incendie électriques et au diesel à l'installation d'eau potable**
- k) Inspection et vérification des alarmes électriques et de surveillance. Au cours de l'inspection, le personnel de l'établissement désactivera les messages informatiques au besoin.
- l) Étiquetage de tous les dispositifs de gicleurs défectueux en indiquant le dysfonctionnement et signalement par écrit de tous les dysfonctionnements repérés.
- m) Inspection des dispositifs antirefoulement situés sur les 46 emplacements de l'établissement.
- n) Transmission d'un rapport d'inspection et d'une certification annuels.
- o) estimation du temps requis pour le contrôle du système de gicleurs : Environ 80 heures de travail devraient être nécessaires pour effectuer les inspections (1 technicien à raison de 8 heures par jour pendant 10 jours). Toute main-d'œuvre qui pourrait être requise pour effectuer toute réparation nécessaire ou corriger tout dysfonctionnement repéré serait à ajouter à la présente estimation.
- p) Inspections des hottes de cuisine selon la norme NFPA96. L'équipement se compose des éléments suivants :
5 hottes dans l'unité à sécurité minimale (USM), 1 dans l'annexe de VFP et 2 grandes hottes dans la cuisine du bâtiment de cuisson et de refroidissement et de la cuisine de l'établissement principal. Vérifier tous les éléments fusibles, les bouteilles auxiliaires, les joints et les buses, ainsi que les systèmes de communication.

Chaque USM comporte les éléments suivants :

- 1 réservoir Range Guard de 1,25 gallon;
- 1 élément fusible de 360 degrés;
- 1 bouteille auxiliaire de CO₂;
- 1 joint de buse;
- 1 crochet en « S ».

Cuisine :

- 3 réservoirs Range Guard de 6 gallons;
- 7 éléments fusibles de 360 degrés;
- 8 bouteilles auxiliaires de CO₂;
- 8 joints de buse;
- 1 crochet en « S ».



Bâtiment de cuisson et de refroidissement :

2 réservoirs Range Guard de 3 gallons;
4 éléments fusibles de 450 degrés;
1 joint de buse;
1 crochet en « S ».

Une annexe de VFP comprend :

1 réservoir Range Guard de 1,25 gallon;
1 élément fusible de 450 degrés;
1 bouteille auxiliaire de CO₂;
1 joint de buse;
1 crochet en « S ».

- q) Tous les éléments faisant l'objet d'exigences trimestrielles et semestrielles de la NFPA 25 qui ne sont pas déjà compris dans l'inspection annuelle doivent être vérifiés et inspectés en parallèle de l'inspection annuelle. Le présent contrat ne prévoit aucune visite supplémentaire sur le site concernant des inspections trimestrielles ou semestrielles.
- r) L'entrepreneur doit mettre la liste d'équipement à jour en inscrivant l'équipement actuel lors de la rédaction du rapport d'inspection.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.